

---

## Avis d'information

---

La commune de Choisy-le-Roi .est adhérente au  
Syndicat Intercommunal de la Périphérie de Paris pour les Energies et les  
Réseaux de Communication (SIPPEREC).

Conformément aux dispositions des articles L2313-1 et L5211-36 du Code  
général des collectivités territoriales, **les budgets primitifs de l'exercice 2023 du  
SIPPEREC et de son budget annexe relatif au projet de géothermie GENYO**, sont  
consultable sur le site <http://sipperec.fr>

Mis en ligne le 09/02/2023